

Isère amont

Aménagement de l'Isère entre Grenoble et Pontcharra

LETTRE N°2

juillet
2012



Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

EDITORIAL

UN PROJET ARBITRÉ



Les travaux de curage des bancs de l'Isère à La Tronche marquent le début d'un grand projet d'aménagement de l'Isère sur plusieurs années dans tout le Grésivaudan. En marge de ce chantier, le Symbhi a finalisé deux dossiers importants conditionnant les étapes à venir. Le premier concerne l'emprise foncière et ses incidences juridiques : le Symbhi est désormais propriétaire des terrains situés en pied de digue. Le second dossier porte lui sur la passation des marchés publics. Les entreprises locales sont très mobilisées sur le projet puisque 10 lots de travaux distincts viennent d'être attribués à des groupements rhônalpins.

Robert Veyret
président du Symbhi et vice-président du Conseil général, chargé des politiques de l'eau

Les travaux du 1^{er} trimestre

AVANT LA FONTE DES NEIGES DANS LES MASSIFS VOISINS, LA PREMIÈRE INTERVENTION RÉALISÉE DÉBUT 2012 A CONSISTÉ À ARASER LES DEUX BANCS SITUÉS EN AMONT DU CHU - CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE.



Arasement des bancs, à la Tronche.

■ 60 000 m³ de matériaux (limons et graves) charriés par l'Isère ont été prélevés durant deux mois, soit autant que la quantité moyenne transportée par la rivière chaque année.

■ Le prochain banc curé à l'automne sera celui de l'île Verte (Grenoble) où 60000 m³ de matériaux seront à nouveau prélevés. Rappelons que cette intervention dans le lit mineur vise à permettre à l'eau de l'Isère de s'écouler plus facilement dès la crue biennale.

Les travaux programmés cet été



1 Les travaux de confortement de la digue du Campus par parois étanches débutent fin juin. Le secteur renforcé par des palplanches (10 à 12 m de profondeur) sera terminé début septembre. Pour ceux qui le sont grâce à un coulis de ciment-bentonite (5-6 m), les travaux dureront jusqu'à la fin de l'année.

2 3 4 5 Suite au verso

Les partenaires financiers du Symbhi



LE PROJET "ISÈRE AMONT" : RAPPEL

Le projet Isère Amont vise à protéger contre le risque d'inondation les zones urbaines des 29 communes situées entre Pontcharra et Grenoble et plus de 300000 habitants. Première tranche de travaux de 2012 à 2016.



Les travaux programmés cet été

Suite de la page 1

- 2 Les basses eaux de l'automne seront propices à de nombreux chantiers.** Pour faciliter nos interventions, il faut auparavant déboiser plusieurs sites. Ce sera chose faite dès juillet au niveau d'Athanor et du pont du tram, dès septembre sur les emprises des merlons du Bois Français.
- 3 Deux bras morts de l'Isère doivent être réhabilités** l'un à Crolles, dans le secteur de Pré Pichat, et le second à Meylan, au niveau de La Taillat. Les terrassements sont programmés à l'automne mais des travaux (inventaire, déboisement) seront effectués cet été. L'accès à l'Espace Naturel Sensible de la Taillat sera ainsi fermé à partir de début septembre.
- 4 A Gières où, en période de crue,** les eaux de l'Isère remontent dans le canal de Cheminade, une station de pompage doit être installée. D'ici l'automne, les études d'exécution seront finalisées et un permis de construire déposé. Les travaux démarreront durant le premier semestre 2013.
- 5 Des protections rapprochées doivent être installées autour de 3 habitations qui, au terme du projet, seront protégées à hauteur de la crue centennale.** Auparavant, des contacts seront pris en vue de programmer ces travaux avec les propriétaires concernés.

Visites de chantier

- **Sur le site de la forêt des Sablons,** une visite de chantier (photo ci-contre) était organisée en mars dernier, en présence d'André Vallini, président du Conseil général, Robert Veyret, vice-président du Conseil général et président du Symbhi, Georges Bescher, conseiller général, Jacques Henry, directeur du Symbhi, Luc Belleville, directeur adjoint, Olivier Manin, chef de projet Isère amont pour le Symbhi, Morgane Buisson, ingénieur environnement au Symbhi, Vincent Silve, directeur de Territoires 38, Dominique Milleret, chef d'opération pour le mandataire Territoires 38, et Jean-Pierre Carron, PDG de Carron TP.
- **En avril, le chantier a également reçu la visite des élèves du Lycée Horticole du Saint-Ismier**



ainsi que celle des participants au 12^e Congrès International Interpraevent (protection de l'environnement contre les risques naturels) qui s'est tenu à Grenoble.

Les Isérois bien informés

- **Un courrier a été adressé aux propriétaires de terrains** en vue de les informer du démarrage des travaux dans leur secteur.
- **Quatre panneaux d'information ont été installés :** au rond-point de Domène, sur les parkings du Bois de la Batie (Saint-Ismier) et de l'Île d'amour (Meylan), en bordure de la piste cyclable située à l'extrémité du parc Paul Mistral (Grenoble).
- **En septembre, le deuxième numéro d'Isère amont le Mag** sera distribué aux habitants des dix communes situées entre Saint-Ismier et Grenoble.



UN PROJET ATTENDU DE LONGUE DATE



Charles Bich,
vice-président
du Conseil général
de l'Isère et délégué
au Symbhi

A l'heure des premiers travaux, quel est votre sentiment sur ce projet ?

– En tant que maire de Pontcharra et comme tous les élus du Grésivaudan, je ne peux que me réjouir de voir enfin mis en œuvre ce projet attendu de longue date dans toute la vallée. L'équation est simple. Le projet prévoit de réduire la surface actuellement inondable de 737 hectares. Au terme des travaux, ces espaces pourront être urbanisés. De nombreux projets de construction liés à l'habitat ou au développement économique seront alors autorisés.

Quel regard portez-vous en tant que président de l'association départementale Isère Drac Romanche ?

– Créée en 1936 par le Conseil d'Etat, l'AD exerce sa mission de surveillance sur 221 km de digues qui lui sont remises en gestion. Depuis l'année 2000, cet établissement public a investi plus de 10 millions d'euros en travaux sur le secteur Isère amont (1). Mais il ne s'agissait que de chantiers d'urgence ou d'entretien courant exécutés dans l'attente du projet porté par le Symbhi. Au fur et à mesure de leur achèvement, tous les ouvrages hydrauliques du Symbhi seront progressivement gérés par l'AD Isère Drac Romanche, ce qui renouvellera les missions de nos agents techniques.

(1) Financement : 50 % par le Conseil général, 25 % par les 68 communes du périmètre protégé et 25 % par l'Union des associations syndicales de propriétaires.

ISÈRE AMONT : LES ENTREPRISES LOCALES MOBILISÉES

Les entreprises chargées de l'ingénierie du projet

- **Maîtrise d'œuvre :** Egis Eau / Egis Géotechnique, Hydrétudes, Gen Tereo
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage Projet Durable :** Compagnie Nationale du Rhône
- **Coordination Sécurité et Protection de la Santé :** A Coord
- **Topographie :** Sintégra
- **Opérateurs fonciers :** Territoires 38, Setis, SED
- **Géotechnique :** IMS RN

Les entreprises retenues pour les travaux

Enrochements lit mineur

- Carron TP / Bianco / Guintoli

Parois étanches

- GTS - Géotechnique et Travaux Spéciaux

Canal de Cheminade

- Moulin TP / Epsig / Rectimo Industrie / ISS Espaces Verts

Terrassements rive droite aval

- Guintoli / Bianco / Carron TP

Terrassements rive droite amont

- Guintoli / Bianco / Carron TP

Plages de dépôt

- Moulin TP

Bras morts et corridors biologiques

- Geco Ingénierie / Guintoli / Carron TP / Bianco

Déboisement

- Bois des Alpes Service

Protections rapprochées d'habitations

- Converso TP / Midali Frères



Contact : Symbhi

Conseil général de l'Isère
9, rue Jean Bocq - 38 000 Grenoble
04 76 00 33 93 www.symbhi.fr